



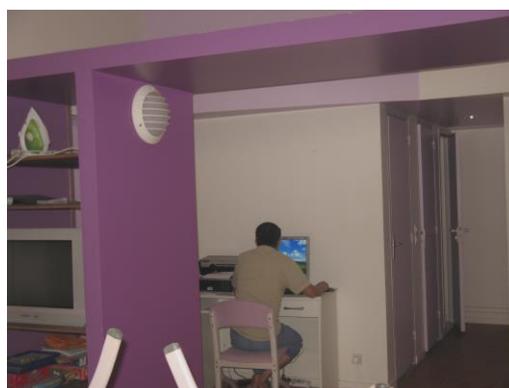
Fondation Paul Bennetot

Fondation sous l'égide de la Fondation de l'Avenir



CENTRE
DE LA GABRIELLE

Accès aux nouvelles technologies et Autonomie Pour les personnes en situation de handicap mental



Convention n°SQVA 07-0013

*Centre De La Gabrielle
Années 2007-2008*

RAPPORT FINAL

Numéro de codification du projet : SQV 07 0013

INTITULE DU PROJET :

**ACCES AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES ET AUTONOMIE POUR LES PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP MENTAL**

THEME :

Accès des personnes en situation de handicap mental aux nouvelles technologies, développement de l'autonomie dans les démarches du quotidien, développement de moyens de communication modernes et accessibles aux personnes en situation de handicap mental.

DONNEES RELATIVES A L'ORGANISME PORTEUR DU PROJET

Représentant de l'organisme : Bernadette Grosyeux

Responsable du Projet : Carolle Brunschweiler

Adresse : 6 rue de la Gabrielle
BP 15
77411 Claye-Souilly Cedex

Tél : 01 60 27 68 68

E-mail : lagabrielle@mfp.fr

Site Web de l'organisme : <http://www.mfp.fr/lagabrielle>

DONNEES RELATIVES AU PROJET

Localisation du projet : Centre de la Gabrielle
6 rue de la Gabrielle BP 15
77411 Claye-Souilly Cedex

Date de début du projet : 1^{er} septembre 2007

Date de fin du projet : 31 décembre 2008

Durée du projet : 16 mois

Budget total du projet : 30.421,39 €

Contribution Paul Bennetot : 15 071 €

Partenaires financiers : Centre de la Gabrielle

Résumé du projet: quelques lignes rappelant le contexte, les objectifs, les activités prévues, les bénéficiaires visés, les modalités de réalisation, les résultats.

Le Centre de la Gabrielle et les Ateliers du Parc de Claye, situés à Claye-Souilly en Seine et Marne, accompagnent 400 enfants, adolescents et adultes en situation de handicap mental dans 9 établissements, animés par 250 professionnels du secteur médico-social.

Créés en 1972 par la Mutualité Fonction Publique (MFP), le Centre de la Gabrielle et le Ateliers du Parc de Claye jouent pour la MFP un rôle de témoin et de référence dans le domaine de l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental. Ces établissements sont inscrits dans un réseau élargi tant sanitaire, médico-social que mutualiste.

Le projet concerne les appartements et maisons étape dans lesquels vivent 22 personnes. Ces appartements sont situés à l'extérieur du Centre sur des maisons sur Claye-Souilly. Ils sont indépendants et ouverts sur l'extérieur.

Ces Maisons Etape constituent pour ces personnes un lieu d'expérimentation, d'apprentissage et de transition qui leur permet de développer leurs capacités à vivre seul en situation réelle.

Le projet a consisté à équiper ces maisons en matériel informatique afin d'aider les usagers à mieux s'intégrer dans la cité et à être autonomes dans la gestion de leurs loisirs notamment.

Les utilisations sont vastes et permettent de travailler avec la personne son projet de vie et de sortie vers une vie en appartement :

- recherche d'un appartement par Internet
- recherche de loisirs (cinéma, musée...) pour apprendre à gérer le temps libre
- Travail autour de l'autonomie à la préparation des repas (recherche de recettes culinaires...)
- Travail autour des démarches administratives et accès à certains sites primordiaux : MDPH, CPAM, CAF, banques....pour y avoir des informations générales ou suivre son dossier
- Communication avec ses proches ou un réseau de collègues de travail ou de résidents de maisons et appartements thérapeutiques

Les équipes éducatives qui accompagnent ces usagers ont été formées à l'utilisation de l'informatique afin d'aider les personnes en situation de handicap mentale à une utilisation la plus autonome possible de ce matériel.

L'intérêt est d'améliorer la communication des usagers et de les aider à s'ouvrir sur l'extérieur.

Déroulement du projet :

a. Préciser comment le projet a évolué par rapport au calendrier prévu

EQUIPEMENT MOBILIER

- juillet 2007 : commande d'un mobilier adapté pour accueillir le matériel informatique dans les maisons
- octobre 2007 : livraison et installation du mobilier

EQUIPEMENT INFORMATIQUE

- juillet 2007 : câblage informatique des maisons
- novembre 2007 : commande du matériel informatique
- décembre 2007 : réception du matériel informatique
- janvier, février 2008 : préparation et installation sur site du matériel (désinstallation de Vista, installation XP Pro, d'Office, paramétrage Norton Antivirus, et logiciel de filtrage de contenu sur Internet, création des images disques, mise en place Internet dans 3 maisons sur 5)
- mai 2008 : mise en place Internet dans les deux autres maisons

FORMATION DES PERSONNELS EDUCATIFS (3 éducateurs)

Février 2008 : formation des personnels par le service informatique du Centre de la Gabrielle programme

- les bases de Windows (si nécessaire)
- spécificité de l'environnement : connexion Internet, prise en charge de l'antivirus et du logiciel de filtrage
- l'usage d'Internet : paramétrage des favoris avec des sites pratiques (pages jaune, démarches administratives, recettes de cuisine), de loisirs (cinéma, vacances), des sites immobiliers pour la recherche d'appartements
- l'utilisation de la messagerie : ouverture d'un compte de messagerie gratuit sur Hotmail

ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS par le personnel éducatif (22 personnes en situation de handicap mental)

L'outil informatique est désormais utilisé de façon plus régulière par les usagers.

Certains disposaient d'un ordinateur personnel mais l'utilisation était essentiellement axée sur les jeux et le visionnage de films.

Les équipes éducatives ont incité les usagers à élargir leur utilisation de l'outil et notamment dans les domaines suivants :

- Préparation de démarches administratives : exemple, avant de se rendre en mairie, connaître les heures d'ouverture, le service compétent, la liste des documents à apporter.
- Travail autour des apprentissages du quotidien et notamment recherche de recettes de cuisine pour élargir les connaissances des usagers en la matière et également répondre à

des demandes de recettes bien spécifiques qui ne se trouvent pas forcément dans les livres (beaucoup d'usager originaires des DOM TOM ou d'Afrique proposent des recettes locales assez peu connues)

- Recherche et organisation des activités tournant autour de la culture et du loisir : site des musée (exemple : rechercher les horaires du Louvre, repérer les expositions à voir, connaître les tarifs...)
- Travail autour de l'autonomie dans les transports en commun : repérage des transports existants (bus, métro, RER, train et même avion), des coûts et horaires et ce pour différents objectifs : savoir se déplacer pour rentrer dans sa famille, aller à un spectacle ou sur un lieu de stage, organiser ses vacances.
- Mise en place pour ceux qui l'ont souhaité d'une adresse mail sur un serveur gratuit afin de développer leurs échanges avec leurs proches (amis ou familles) et avec des intervenants extérieurs (exemple : newsletter de sites qui les intéressent, mairie, banque,...)

Par ailleurs les usagers se sont ensuite saisis de l'outil pour des recherches personnelles, recherches qu'ils n'auraient pour la plupart pas été faire en personne dans des boutiques ou bibliothèques :

- Recherche autour des son pays d'origine, de sa culture pour un des résident en particulier originaire des DOM TOM
- Recherche pour l'une des jeunes femmes (dans le cadre de son projet de mariage) de sites sur l'organisation des festivités, le choix de la robe, les démarches administratives nécessaires et les documents requis.
- Pour l'un des jeunes hommes, repérage de scooters afin d'en acquérir un (choix des modèles, comparaison des prix, des consommations, des modalités de financement...)
- Pour tous, accès à des sites où ils peuvent vivre leur passion et notamment sites sur les chanteurs populaires (leur biographie, leurs spectacles, leur actualité), l'objet de leur collection (une des jeunes femmes s'intéresse à tout ce qui touche « aux vaches »).

b. Décrire les activités réalisées à ce jour en précisant les modalités de réalisation et d'évaluation utilisée

Les usagers utilisent essentiellement l'outil avec l'équipe éducative sur les temps de soirée du lundi au jeudi entre 17H et 21H.

Les usagers quant à eux s'en servent beaucoup sur les temps de week-end où ils sont présents pour des recherches personnelles.

Les usagers se sont d'autant plus facilement appropriés l'outil qu'ils l'ont d'abord abordé avec l'équipe des professionnels.

Ils ont rapidement perçu l'intérêt de l'outil : une information immédiate et médiatisée par le biais de l'informatique, une information infinie sur des domaines allant de l'accès au site administratif en passant par les loisirs.

Ils sont également satisfaits de disposer d'une messagerie pour échanger à moindre coût avec leurs proches.

Comme le montre la partie précédemment remplie, même si l'équipe éducative est encore présente pour certains types d'utilisation (site administratifs, recherches de recettes et sur les transports), les usagers savent d'ores et déjà utiliser l'outil pour leur intérêt personnel voir même reproduire l'accès à certains sites repérés avec l'équipe éducative.

c. **Evoquer les freins rencontrés qui ont eu des incidences sur le déroulement du projet et les mesures mises en œuvre pour remédier à la situation**

L'appropriation de cet outil par les usagers a été relativement rapide et notamment pour accéder aux jeux et sites favoris sur Internet.

L'utilisation en dehors d'un contexte de loisirs (démarche administrative, recherche d'information pour les lieux de vacances, ...) n'est pas encore spontanée et nécessite un accompagnement plus rapproché de l'équipe éducative et un effort d'exploration régulier.

L'usage d'Internet dans un lieu où les résidents sont souvent seuls, nécessite d'être encadré pour éviter certains débordements. Nous avons donc été amené à réfléchir à une charte d'usage des moyens informatiques. Cette charte est à l'intention des résidents et fera à terme partie du règlement de fonctionnement de la structure.

d. **Analyser (ou évaluer) les résultats et impact du projet**

L'impact essentiel est l'accès des usagers à l'information de leur choix. Il semble que la barrière informatique soit moindre que l'inhibition qu'ils ont parfois dans leurs relations avec des personnes extérieures, employés municipaux, commerçants... (personne qui n'est pas toujours à leur écoute, ne prend pas le temps ou ne les prends pas toujours au sérieux).

L'accès à divers sites Internet leurs permet d'enrichir par ailleurs leur culture personnelle, les recherches faites sur Internet sur les chanteurs, les sites touristiques et autres n'auraient pas été faites de leur part et seul dans une bibliothèque ou une agence de voyage.

Pour résumer, l'outil leur permet une plus grande autonomie et ce notamment grâce à un accès facilité à l'information, information par ailleurs diffusée à leur rythme.

Par ailleurs, les usagers résident aux maisons étapes entre 2 et 5 ans. Ensuite, beaucoup accèdent à une vie plus autonome dans le cadre d'un SAMSAH par exemple. Grâce à ce projet, les usagers, considérés comme public éloigné des TIC, se seront familiarisés à l'utilisation de cet outil pour rechercher de l'information. Ils pourront plus facilement une fois seul en appartement accéder à ces technologies, ce qui les aidera à lutter contre la solitude.

Avenir du projet :

- a. Les communications prévues (publications, manuels de recommandation, supports d'informations...)

Article sur le site Internet du Centre de la Gabrielle, site actuellement en cours de création

- b. Les sources de financement qui permettront de poursuivre les activités du projet, l'évolution prévue des activités et des réalisations, les futures modèles d'organisation du projet et des responsables

Le matériel informatique a été acheté avec une garantie de 5 ans sur site, ce qui pérennise le matériel nécessaire au projet.

La maintenance informatique est assurée par le service informatique du Centre de la Gabrielle.

L'accompagnement à l'utilisation de l'informatique est assuré par le personnel éducatif.

Cette activité fait désormais partie de l'accompagnement proposé dans le cadre des maisons étape, donc les dépenses y afférentes sont prise en charge par le Centre de la Gabrielle. Il s'agit :

- l'abonnement Internet à partir de 2009
- les consommables d'impression (cartouche, papier)
- Les éventuelles évolutions du matériel pour répondre à de futures activités autour des TIC.

Potentiel de reproductibilité du projet auprès d'autres établissements : Les conditions de mise en place, les points de vigilance, les recommandations ...

Un tel projet peut être reproduit dans d'autres établissements en veillant à :

- prévoir l'espace pour accueillir le matériel informatique ainsi que le mobilier adéquat
- prévoir la configuration des postes de travail, de la connexion Internet
- la formation et à la sensibilisation des personnels à l'usage des TIC dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap mental
- mettre en place une charte d'usage des TIC à l'attention des usagers